



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Premières consultations bilatérales entre la HACA et son homologue du Rwanda

[A \[1\]](#) [+A \[1\]](#)

Premières consultations bilatérales entre la HACA et son homologue du Rwanda

04 jan 2024





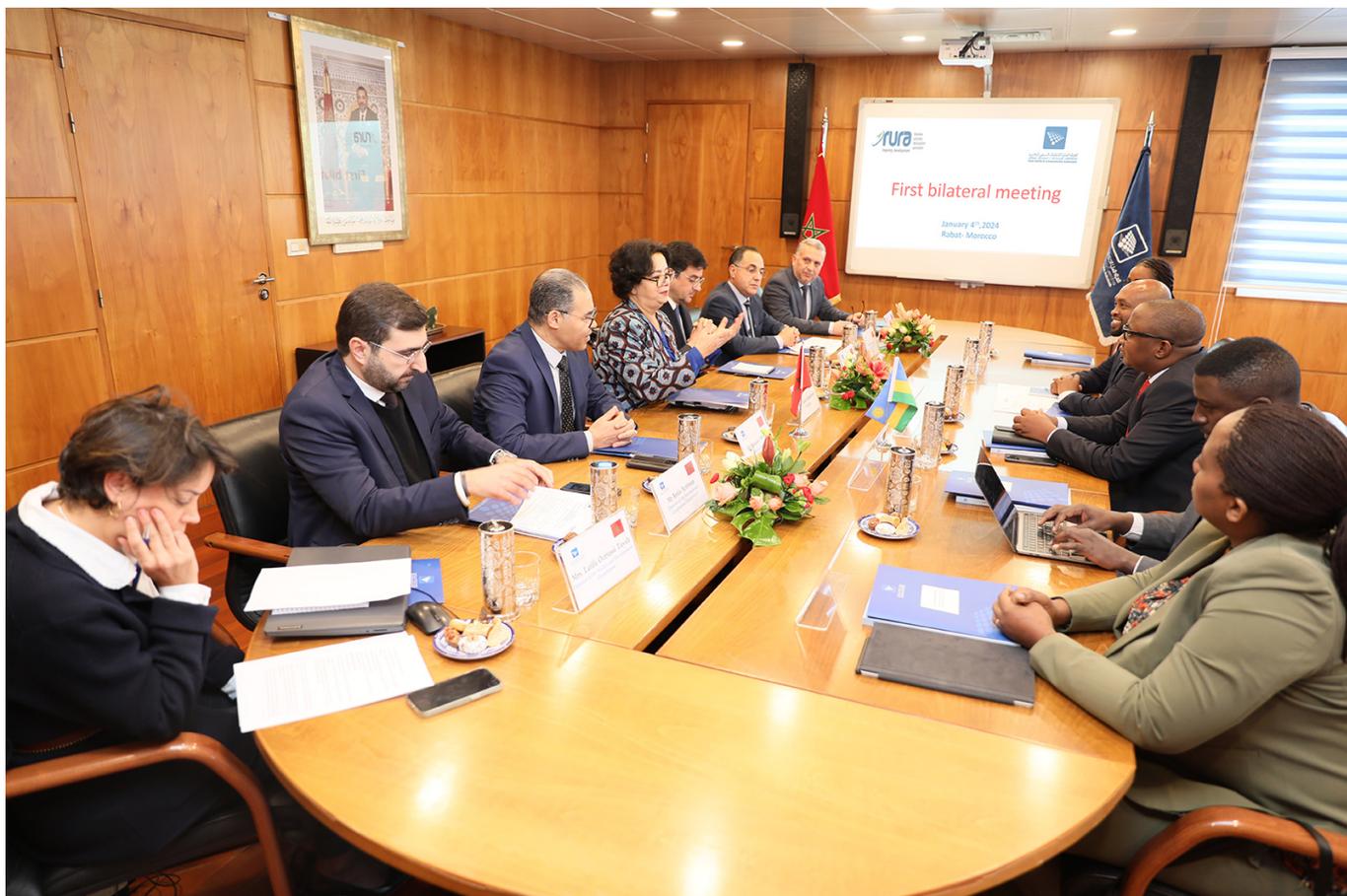












Une délégation rwandaise de haut niveau conduite par le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Services Publics (*Rwanda Utilities Regulatory Authority - RURA*) M. Evariste

Rugigana, a effectué, les 4 et 5 janvier 2024, une visite de travail au Maroc.

Lors de cette visite organisée à l'initiative de l'instance marocaine, les deux parties ont tenu leurs toutes premières consultations bilatérales. A cette occasion, la présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), Mme Latifa Akharbach a déclaré que « ces consultations ont ouvert une séquence fructueuse dans la dynamique naissante des échanges entre les deux régulateurs car elles sont placées sous le signe de la coopération sud-sud authentique et solidaire et sont orientées vers l'intérêt général des sociétés africaines ». Elle a également rappelé à ce propos que l'enjeu réel dans ce domaine est « de développer un modèle de régulation des médias qui permet de protéger les systèmes démocratiques et de préserver les droits fondamentaux des utilisateurs dont notamment leur droit à la liberté d'expression ».

Les différentes réunions et présentations tenues au siège de la HACA avec la participation du directeur général M. Benaissa Asloun et l'ensemble des directeurs de l'instance marocaine ont permis d'identifier quelques pistes de coopération et de réflexion commune notamment au niveau de l'évolution du cadre juridique de la régulation et de la mise en place de nouveaux outils et de nouvelles méthodes pour assurer l'adaptation de la régulation, aux enjeux et défis imposés par le nouvel espace public médiatique globalisé et dominé par les plateformes en ligne.

Etait également à l'ordre du jour de cette rencontre, la coopération multilatérale et notamment l'action panafricaine au sein du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) actuellement présidé par Mme Latifa Akharbach. A ce propos, la présidente de la HACA a invité la RURA à contribuer à l'enrichissement du plan d'action du RIARC 2022-2024 qui prévoit plusieurs évènements et conférences dédiés à des thématiques de grande acuité telles que la transformation numérique des médias au service du droit à l'information, la lutte contre la désinformation, la préservation de l'intégrité des processus électoraux ou encore la promotion du dialogue entre les régulateurs africains des médias et les plateformes numériques globales .

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>